

## Présentation

---

Diplôme officiel délivré par le Ministère français de l'Éducation Nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers. Certification reconnue dans le monde entier et tenant compte de l'harmonisation sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).

Diplôme pour utilisateur indépendant. Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

## Établissement(s) cohabilité(s)/partenaire(s)

---

## Admission / Recrutement

---

Être de nationalité étrangère OU être français originaire d'un pays non francophone et ne pas avoir obtenu de diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français.

En bref...

Niveau d'études :

Formation à la langue française :  
Non